

Réunion TAP Ecole du Roucas Blanc

Présents :

- Président du CAJL : M Gachon
- Responsable TAP à la mairie : Mme Chevillotte
- Coordinateur TAP sur notre secteur : Julien Colazzina
- Animatrice CAJL au Roucas Blanc : Tiffany Sordi
- 9 parents délégués :
 - Delphine de Ligondes
 - Gwenaëlle d'Azémar
 - Jean-François Georgelin
 - Karine Leccia
 - Jessica Pellegrini
 - Emmanuelle Ousset
 - Hélène Courault
 - Sophie Deschamps
 - Florine Rigaud
- 20 parents

Questionnaire sur les TAP

Après la présentation des personnes de la mairie et du CAJL, nous lisons la synthèse des réponses des parents au questionnaire sur les TAP, paru sur le blog des Parents du Roucas.

Certains parents approuvent le contenu de ce compte rendu, en particulier la dernière partie avec les demandes des parents, d'autres soulignent que quelques parents sont tout à fait satisfaits des TAP.

Le président du CAJL note que la proportion de parents ayant répondu au questionnaire est faible par rapport au nombre de familles concernées par ce dispositif (pour rappel 33 réponses au questionnaire pour 196 enfants inscrits, 120 présents en moyenne aux TAP).

Mme Chevillotte regrette que les données de ce questionnaire ne soient pas plus exploitables. D'après elle, le questionnaire serait à refaire avec des demandes de précisions sur les raisons du mécontentement.

M. Gachon envisage de proposer un questionnaire à destination des parents à la fin de l'année.

Les TAP pour l'année en cours

- Mise en route des TAP à la rentrée 2014

Un appel à projets a été lancé par la mairie de la Ville de Marseille fin juillet 2014. Il a été demandé aux associations de définir, pour le 8 août 2014, un budget pour le groupe scolaire sur lequel il se positionnait.

Le CAJL s'est positionné sur notre groupe scolaire qui comporte 3 écoles : Roucas Blanc (maternelle et élémentaire), Candolle (élémentaire) et Codaccioni (maternelle).

Le CAJL a proposé un budget comprenant pour chaque vendredi le salaire des animateurs pour 3h (le nombre d'animateurs étant lié au nombre d'enfants présents aux TAP) et le prix du matériel (0,92€ par enfant et par vendredi). Il prétend ainsi qu'il n'a prévu aucun budget pour son fonctionnement. Comme on lui avait demandé d'être « raisonnable » il a proposé un budget a minima.

Au départ, le vendredi après-midi a été une « pré-garderie » puis le CAJL a mis en place au fur et à mesure des activités.

- Comparaison avec d'autres écoles et questions de budget

Les parents de l'APE donnent des renseignements sur l'organisation des TAP dans d'autres écoles, avec un grand décalage entre les écoles.

M Gachon répond qu'il n'y a pas de lien entre les associations, ni les mêmes activités entre les écoles. Il ajoute que d'autres structures ont proposé des prestations plus conséquentes avec des budgets plus importants, qui ont été acceptés par la ville de Marseille dans la « panique » de début d'année. Ceci explique que certaines écoles soient mieux loties que d'autres en terme d'activités.

Certains parents regrettent que les activités proposées soient des activités de centre aéré. M. Gachon évoque le budget restreint, qui oblige à fonctionner avec de petites récupérations et du petit matériel.

Il est rejoint sur ce point par une maman travaillant dans une association impliquée dans les TAP d'une autre école, qui évoque le manque de moyen des « petites associations ».

Sur cette question des moyens, certains parents se questionnent toutefois sur l'importance du montant perçu par le CAJL (environ 70€ par vendredi pour les élèves d'élémentaire ; 0,92€ par vendredi et par enfant), alors qu'il y a besoin de peu de matériel au vu des activités proposées. *A titre de comparaison, le budget alloué pour le fonctionnement d'une classe, et avec lequel l'enseignant achète le petit matériel, le papier, les cahiers, et les manuels de classe, revient à environ 0,85€ par enfant et par semaine.*

D'après certains parents, ce budget pourrait être utilisé pour faire venir des intervenants extérieurs qui proposeraient des activités plus élaborées. Un autre parent répond qu'un intervenant extérieur coûte plutôt dans les 100-120€ par heure.

Devant ce sujet récurrent du manque de matériel, plusieurs parents se portent volontaires pour fournir au CAJL des livres d'activités ou du petit matériel pour les arts plastiques, à la demande des animateurs.

Le cas de l'école de la Corderie est abordé. Dans cette école, les parents interviennent pour les TAP de la maternelle.

Au Roucas Blanc aussi, certains parents souhaiteraient s'impliquer davantage et s'appuyer sur leurs compétences professionnelles pour proposer des interventions ponctuelles et bénévoles lors des TAP.

Selon la responsable de la mairie ce type d'intervention est envisageable, mais nous devons aborder ce sujet directement avec l'association qui sera choisie pour notre école l'an prochain. Les parents regroupés en association peuvent également répondre à l'appel d'offre public avant le 13 avril.

- Projet pédagogique des activités

Les parents se demandent s'il existe un projet pédagogique pour les activités proposées lors des TAP.

Lors de l'appel à projet, la mairie a proposé des « pôles » d'activités parmi lesquels les associations pouvaient choisir (activités artistiques, sportives, etc.).

A l'heure actuelle au Roucas Blanc, le CAJL propose aux enfants

- des activités artistiques (loisirs créatifs, dessin),
- des activités sportives (danse, basket, jeux collectifs, éveil corporel)
- des activités « éducatives » (création de jeux de société).

Le CAJL affirme que les activités sont pensées en fonction de l'âge des enfants, il y a une différenciation entre les maternelles et les élémentaires.

Le programme est établi par trimestre.

Les groupes d'enfants tournent sur les différentes activités, à raison d'une activité chaque vendredi après-midi : un vendredi loisirs créatifs, le vendredi suivant activité sportive, etc.

Aux parents qui regrettent que leur enfant fasse « la même chose tout l'après-midi », Tiffany répond que sur l'après-midi entre l'appel, la récréation et le rangement il ne reste finalement qu'une heure et demi de temps réel d'activité.

Le CAJL a mis en place un programme des TAP pour le dernier trimestre de l'année.

Les parents demandent que ce planning des activités soit affiché devant l'école. Il est d'ores et déjà disponible sur le site internet de l'association à l'adresse suivante : <http://c.a.j.l.free.fr>

Sur ce programme apparaissent l'intitulé des activités proposées et une description très sommaire, ainsi que le nombre d'animateurs prévu pour cette activité.

- Encadrement des TAP

Il est rappelé que lorsqu'un enfant est inscrit aux TAP il se doit d'y être assidu.

Julien Colazzina a donné les chiffres en terme d'inscriptions et de présence :

En maternelle : 68 inscrits, 35 présents en moyenne

En élémentaire : 128 inscrits, 70 présents en moyenne

Le taux d'encadrement lors des TAP est conforme à celui pratiqué par les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), soit de 1 pour 14 en maternelle et de 1 pour 18 en élémentaire.

Avec 4 animateurs en maternelle et 5 en élémentaire, un calcul rapide nous permet de voir que ce taux d'encadrement est effectivement respecté si l'on se base sur le nombre de présents, il est dépassé si l'on se base sur le nombre d'inscrits (on passe alors à 1 pour 17 en maternelle et 1 pour 25 en élémentaire).

Le président du CAJL explique ses difficultés pour recruter des animateurs, difficultés notamment dues au faible volume horaire (3h par semaine) qui entraîne un « turn-over » important.

Il insiste sur les problèmes liés à la gestion des absences de dernière minute. La principale priorité est alors la sécurité, le CAJL s'organise dans l'urgence pour avoir le nombre d'animateurs requis.

Les parents demandent à bénéficier d'un encadrement fiable et efficace tant du point de vue des activités que des relations avec les enfants. Certains parents déplorent par exemple des propos grossiers des animateurs à l'encontre des enfants.

Les parents s'interrogent sur les références des animateurs, M. Gachon répond que tous les intervenants du CAJL ont au minimum le BAFA.

- Problèmes liés au fonctionnement du CAJL

Un parent signale un problème lors de la récupération des enfants à 16h20. Des petits se sauvent, échappent à la surveillance des animateurs. Le CAJL répond que les problèmes récurrents d'effectifs rendent parfois problématique la sortie.

Un autre parent explique que Tiffany laisse descendre les parents 5 par 5 pour récupérer les enfants en maternelle, ce qui ne présente aucun problème de surveillance.

M. Gachon demande des retours sur le fonctionnement et les problèmes rencontrés.

A cette fin, les parents peuvent appeler le secrétariat du CAJL ou envoyer un mail.

M. Gachon a communiqué son adresse mail : robert.gachon@orange.fr

Tous les vendredis Julien Colazzina peut être interpellé pour faire l'intermédiaire avec le CAJL.

Un problème d'envoi de mails sans réponse est signalé par un parent. M Gachon répond que les boîtes mail n'étaient plus accessibles, dorénavant le problème est résolu, les mails sont lus et on leur apporte une réponse.

M. Gachon affirme que tous les jeudis au CAJL a lieu une réunion de la direction, des référents et des animateurs pour faire le point sur les animations et les problèmes rencontrés.

Les TAP pour 2015-2016

- Le projet de la ville de Marseille : des TAP mardi ou jeudi après-midi

La mairie de Marseille a proposé un projet de mise en œuvre des TAP soit 3h le jeudi après-midi, soit 3h le mardi après-midi selon les arrondissements. Pour le Roucas Blanc ce serait le jeudi après-midi.

Cette organisation a été soumise au vote des conseils d'école dans le courant du mois de mars : chaque conseil d'école devait voter OUI (3h de TAP le jeudi après-midi, pour le Roucas Blanc) ou NON (45mn de TAP les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30).

Le conseil d'école du Roucas Blanc a voté OUI.

Entre la réunion du 27 mars et le moment de la rédaction de ce compte rendu, le recteur a demandé un nouveau vote des conseils d'école « en considération d'un doute sérieux sur la régularité de certaines délibérations ». Toutefois, selon un courrier du rectorat en date du 3 avril, si la délibération initiale est valide, il est possible de renvoyer copie de celle ci. Au Roucas Blanc, un nouveau vote aura lieu lors d'un conseil d'école extraordinaire fixé le mardi 7 avril.

Selon le même courrier du rectorat, en cas de rejet du projet présenté par la mairie, la réforme sera mise en place selon le « décret Peillon », c'est à dire avec 45 minutes de TAP les lundis, mardis, jeudis et vendredi. Seule l'autorité académique pourra dans ce cas fixer les horaires des TAP.

- L'appel d'offre de la ville de Marseille pour la rentrée 2015

La mairie a fait paraître un appel d'offre pour les TAP avec une organisation les mardis ou jeudis après-midi selon les arrondissements.

L'appel d'offre inclut en plus des TAP la prise en charge des garderies du matin et du soir et du temps périscolaire de cantine.

En ce qui concerne l'heure de fin de la garderie du soir, l'appel d'offre stipule que celle-ci se terminerai à 17h30. Cependant il semblerait qu'il soit possible de négocier avec l'association qui s'occupera de la garderie au Roucas Blanc pour que la garderie ait lieu jusqu'à 18h, comme cela avait été négocié précédemment avec le CAJL.

La coordonnatrice de la mairie nous a précisé qu'il y avait 3 secteurs géographiques déterminés pour Marseille, et que quoi qu'il en soit une association devra proposer ses services pour un groupe scolaire en entier.

L'appel d'offre donne la possibilité qu'une « grosse » association prenne le marché et sous-traite les activités à d'autres « petites » associations.

Les associations qui souhaitent répondre à l'appel d'offre doivent déposer leur dossier le 13 avril au plus tard.

Certaines associations ne tenteront pas le marché public car le dossier de réponse à l'appel d'offre est très compliqué à monter. A ce jour, le CAJL n'est pas certain de se positionner sur l'appel d'offre.

Si aucune association ne se propose sur un groupe scolaire, les TAP se mettront en place en gestion directe par la mairie.

Certains parents de l'APE ont pris l'initiative de démarcher des associations, qui sont à même de proposer des activités ambitieuses, afin de les inciter à participer à l'appel d'offre pour notre groupe scolaire.

- L'organisation matérielle et financière

Un Projet Éducatif Territorial (PEDT) sera mis en place à partir de l'année prochaine. Ce PEDT permet de favoriser la cohésion entre l'organisateur des TAP et la collectivité qui met en place le projet. Il permet aussi d'assouplir les taux d'encadrement à 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire et 1 pour 14 en maternelle (*taux d'encadrement déjà existant cette année*). Ces

animateurs devront être diplômés du BAFA, ASEM ou CAP petite enfance.

L'an prochain lors des TAP il sera possible d'accéder à des gymnases ou des terrains de sport. Cela s'est avéré difficile cette année entre la mise en route des TAP et le plan Vigipirate écarlate depuis janvier, dispositif qui ne changera pas d'ici juin d'après Mme Chevillotte.

La ville a eu un budget de démarrage cette année qu'elle n'aura plus les années suivantes. En 2015, seulement 0,50€ par enfant seront donnés par la CAF.

Les familles devront alors payer 2€ par enfant et par semaine pour les TAP, argent qui ira à la ville pour compenser l'absence de budget de démarrage. Les parents qui bénéficient de la gratuité de la cantine ne paieront pas les TAP.

L'association sera payée par la mairie selon le cadre du marché public.

Réponses au questionnaire « A propos des TAP »

Questionnaire proposé aux parents de l'école du Roucas Blanc via le blog des parents

Nombre de réponses : 33

- 1) Est ce que vous êtes satisfaits des TAP en terme d'organisation matérielle et de sécurité ?
 Oui 30% Non 70%
- 2) Est ce que vous êtes satisfaits des activités proposées aux enfants ?
 Oui 15% Non 85%
- 3) Est ce que vos enfants sont satisfaits des activités proposées ?
 Oui 36% Non 64%
- 4) Quelles activités pourraient être proposées d'après vous dans le cadre des TAP (activités réalisables assez facilement) ?

Activités artistiques ou culturelles	Activités sportives	Autres
- Eveil musical, musique (10) - Chant, chorale (6) - Cours de solfège - Initiation à différents instruments de musique - Activités manuelles, arts plastiques (8) - Poterie, pate à sel - Sculpture - Peinture - Dessin - Origami - Vidéo (réalisation de films, montage) (2) - Cinéma (visionnage) - Théâtre (9) - Cirque	- Danse (Street dance, hiphop, africaine) (6) - Claquettes - Eveil corporel (4) - Gym (3) - Yoga, relaxation (2) - Sport individuel : judo (2) ou art martial - Skate ou roller (2) - Jeux d'équipe - Base ball - Rugby - Foot - Basket - Handball - Volley - Badminton	- Anglais (3) - Initiation langues - Jeux de société (5) - Atelier Kapla - Informatique (jeux video en réseau, musique, image) - Intervenants (ex musiciens) - Sorties (stade, piscine) - Jardinage (2) - Lecture - Contes

Demande des parents :

Professionnalisme des intervenants (compétences dans les disciplines pratiqués)

Suivi des activités d'une semaine à l'autre

Un panel d'activités différentes

Alternance activités sportives / artistiques / éducatives

Que les enfants puissent choisir leur(s) activité(s)

Un projet construit et cohérent pour les activités proposées

Du matériel adapté (pour les arts plastiques par exemple)

Des activités correspondant à l'âge des enfants

Un programme des TAP

